



Mediametrie

L'étude des stations de catégorie A...

Le Public des Associatives



Janvier-Juin 2021

Pourquoi l'étude Public des Associatives ?

L'étude Public des Associatives permet aux stations associatives, sur leur zone de diffusion,

- **De connaître leur notoriété,**
- **De quantifier leur auditoire** global, régulier, semaine, et plus occasionnel,
- **D'établir le profil des individus** déclarant avoir l'habitude de les écouter en les classant sur différents critères de fréquence d'écoute sur une semaine moyenne.

Et ainsi de mieux **appréhender les comportements d'écoute** liés à leur station.

Comment est réalisée l'étude Public des Associatives ?

Les interviews sont réalisées sur la zone de diffusion de la station (communes choisies par la station).

Les questions sont **intégrées de Janvier à Juin dans nos enquêtes Radios de référence** (126 000 Radio/Médiales locales).

Qu'il soit composé de communes rurales ou urbaines, l'échantillon interrogé est représentatif de la composition réelle de la population de la zone étudiée (base INSEE).

Quelles sont les questions posées aux personnes interrogées ?

Dans un premier temps, est posée la question de notoriété :

« Dites-moi si vous avez déjà entendu parler de chacune des stations de radio que je vais vous citer, même si vous ne l'écoutez jamais ».

Ensuite est posée la question d'habitudes d'écoute pour chaque station connue :

« Je vais reprendre certaines stations de radio dont nous venons de parler. Pour chacune d'entre elles, dites-moi si, en semaine, du lundi au vendredi, vous avez l'habitude de l'écouter... tous les jours, presque tous les jours, une ou deux fois par semaine, moins souvent ou jamais »

DATES A RETENIR

- 29 octobre 2020 : ouverture des souscriptions pour le dispositif 2021
- 11 décembre 2020 : clôture des souscriptions
- 18 décembre 2020 : accord définitif
- 04 janvier 2021 au 27 juin 2021 : terrain d'enquête
- Mi-août 2021 : mise à disposition des résultats

TARIFS 2021

(Souscription à partir de 250 interviews minimum)

- de 250 à 400 interviews: **1 000€ HT**
1 200€ TTC
- de 401 à 600 interviews: **1 100€ HT**
1 320€ TTC
- de 601 à 1000 interviews: **1 250€ HT**
1 500€ TTC
- de 1001 à 2000 interviews: **1 450€ HT**
1 740€ TTC

Pour les échantillons supérieurs à 2000 interviews: **nous consulter**

-10% de remise accordée sur les tarifs indiqués pour les stations adhérentes à la CNRA

VOTRE CONTACT

Franck JEHL
Chargé des études d'audience à la CNRA

Tél : 06 32 54 62 25

Mail : franck.jehl@free.fr